

SOMMAIRE :

- COVID 19 : QUEL EST LE SORT DES ÉCHÉANCES DES CRÉDITS IMMOBILIERS ?
- QUAND LES ROBOTS INTERVIENNENT EN RENFORT EN CETTE PERIODE DE CONFINEMENT!
- EXPULSION LOCATIVE : UN « DÉCONFINEMENT » À DOUBLE VITESSE
- VIDÉO SUR UNE RÉFLEXION D'ACTUALITÉ

LES SITES QUI VOUS SERONT UTILES :

- Juridique : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14044>
- Pratique : <https://www.cnil.fr/fr/coronavirus-covid-19-les-rappels-de-la-cnil-sur-la-collecte-de-donnees-personnelles-par-les>
- Culturel : <https://www.cnews.fr/vie-numerique/2020-05-18/la-telemedecine-veterinaire-pour-soigner-les-animaux-distance-se-developpe>

📌 Covid 19 : quel est le sort des échéances des crédits immobiliers ?



De nombreux emprunteurs se trouvent en situation difficile en cette période de crise sanitaire. Le confinement et l'arrêt forcé de nombreuses activités a eu des conséquences économiques directes sur leurs ressources. Aussi, nombreux sont ceux qui ne peuvent faire face, au moins temporairement, à leurs échéances de crédit, et qui s'interrogent sur la possibilité de pouvoir suspendre ou moduler leur remboursement. Pour ce faire, plusieurs solutions peuvent être envisagées, et notamment à l'aune de [l'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020](#). [Lire la suite...](#)

NOS VIDÉOS :

La vidéo de la semaine

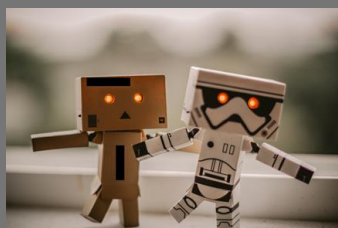


#ON RÉPOND À VOS QUESTIONS:

Q: Quelles sont les obligations de l'employeur à l'égard des salariés dans le cadre de la lutte contre la COVID 19 ?

R: L'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent des actions de prévention des risques professionnels, des actions d'information et de formation, la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés. Il doit également veiller à l'adaptation des mesures de sécurité pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes. [Pour en savoir plus](#)

📌 Quand les robots interviennent en renfort en cette période de confinement !



En cette période, de nombreuses personnes ont recours à ces technologies que sont les robots, afin de contourner intelligemment les contraintes liées au confinement et/ou pour le faire respecter scrupuleusement : Multiplication des robots livrant des courses à domicile, contrôle du respect du confinement effectué par des robots...l'utilisation de ces technologies reste sans limite!

L'occasion de faire un bref rappel sur l'historique des robots ainsi que de son cadre juridique. [Lire la suite...](#)

📌 Expulsion locative : un « déconfinement » à double vitesse



La crise du coronavirus, génératrice de précarité, n'est pas sans conséquences sur la relation locataire-bailleur. Du point de vue juridique, l'impact est certain mais distinct selon que l'on se place en amont de la résiliation du bail ou au stade de l'expulsion. La très récente [Ordonnance n°2020-560 du 13 mai 2020](#) est venue apporter de nouvelles précisions. [Lire la suite...](#)

Pensée de la semaine : « La vie, ce n'est pas d'attendre que l'orage passe, c'est d'apprendre à danser sous la pluie. »
Sénèque